



TARIF 2026

Valable à partir du
1 Juillet 2026



Concepteur pour l'environnement



Depuis 79 ans à vos côtés

Fondée en 1947, CORNU est une entreprise familiale implantée à Gallardon, en Eure-et-Loir. En constante évolution, elle a su préserver son ADN : concevoir des solutions fiables, robustes et parfaitement adaptées aux réalités du terrain.

D'abord spécialisée dans la pulvérisation, CORNU est aujourd'hui reconnue comme un acteur majeur du marché des espaces verts.

CORNU propose des solutions dédiées à la création et à l'entretien de terrains minéraux et naturels (terrains sportifs, végétalisés ou enherbés) ainsi que pour l'arrosage, le désherbage, la pulvérisation et le nettoyage haute pression, destinées aux collectivités, paysagistes et professionnels agricoles.

Une évolution qui répond aux enjeux de demain : respect de l'environnement, optimisation des ressources et durabilité des équipements.

Depuis 2021, CORNU mène une modernisation globale : réorganisation de la production et création d'un bureau d'études en CAO, optimisation de l'outil industriel et développement des outils digitaux (site internet, réseaux sociaux).

Importateur exclusif EARTH & TURF pour les épandeurs et distributeur TIFONE, CORNU élargit son offre avec des équipements innovants et fiables.

Notre force:

Réactivité, innovation et performance.

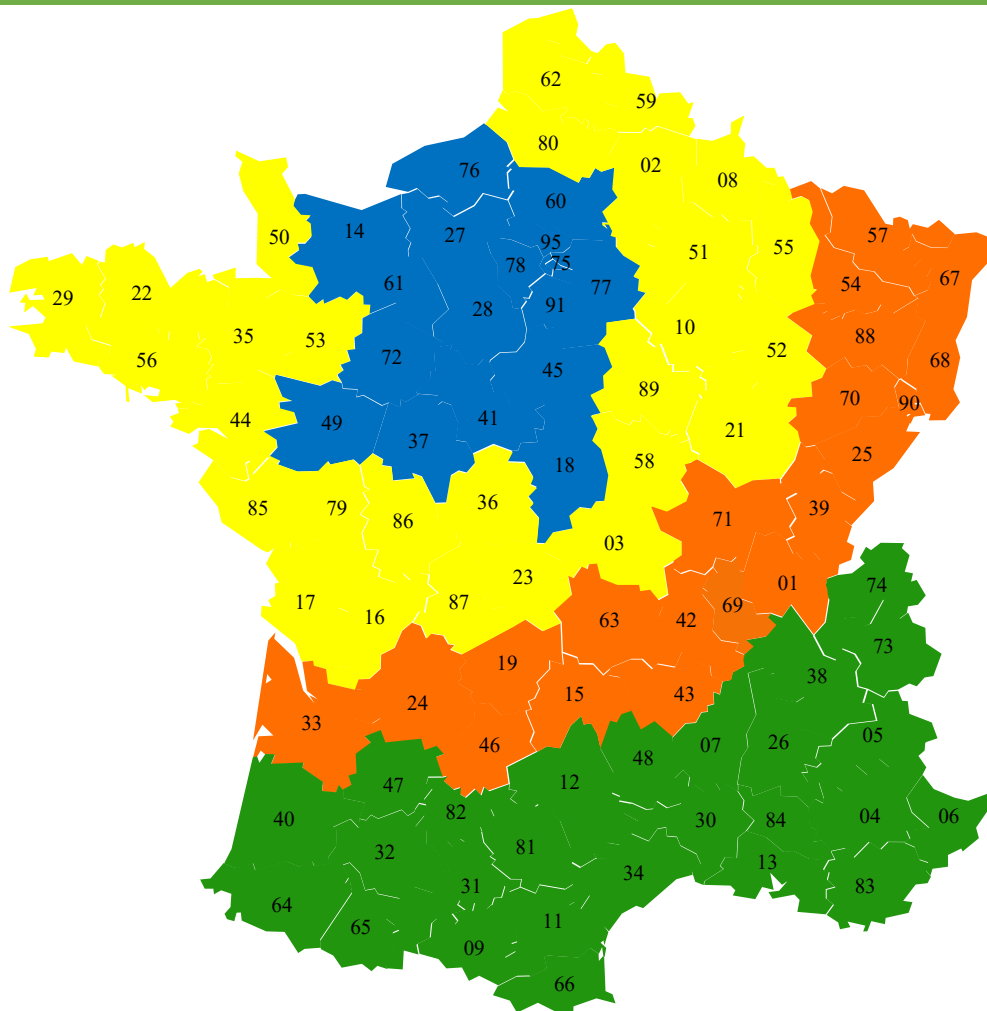
Notre savoir-faire:

Concevoir des machines simples et robustes, sur mesure, qui vous dureront longtemps.



ZONE DE TRANSPORT

Légende	
	Zone 1
	Zone 2
	Zone 3
	Zone 4



CONDITIONS COMMERCIALES

Tarif public valable au 1er Janvier 2026 - Ce tarif annule et remplace tous tarifs antérieurs

Les prix indiqués s'entendent en Euros hors Taxes - TVA en vigueur en sus

Minimum de commande : 15 € HT net (hors frais de port). Toute commande dont le montant sera inférieur à 15 € HT donnera lieu à la facturation d'un complément afin d'atteindre ces 15 € HT net (hors frais de port)

Les photos et illustrations présentes sur ce tarif sont non contractuelles

Mise en route par vos soins – intervention pour mise en route par nos soins : en supplément

TRANSPORT

Les prix indiqués s'entendent départ usine - Port en supplément selon barème

Port Corse, Iles et Export : sur devis

Les pièces et accessoires envoyés séparément seront expédiés en port payé taxable au poids

Supplément de 35 € HT pour livraison avec hayon

Ce transport n'est pas modifiable et ne peut faire l'objet d'une négociation commerciale

UTILISATION

Nos pompes de pulvérisation sont adaptées à un usage agricole et espaces verts.

Pour tout autre usage, veuillez nous consulter.

Nos appareils sont livrés sans accessoires

SOMMAIRE



EARTH & TURF

Page 6

La marque / la gamme	6
MultiSpread™	7 - 10
TruFlow™	10 - 11
DriFlo™	11



CONESTOGA

Page 12

La marque / la gamme	12
Épandeur Ground Drive	13
Épandeur PTO	14 - 15



MANTIS ULV

Page 16

La marque / la gamme	16
Pulvérisation Mankar	17 - 18
Désherbage eau chaude Biomant	19 - 20
Accessoires Biomant	21



TIFONE

Page 22

La marque / la gamme	22
ICAT / CITIZEN	23
CITY / eCITIZEN	24



La Marque

Earth & Turf construit certainement les meilleurs épandeurs de compost et topdressers sur le marché aujourd'hui. Que vous soyez paysagiste, greenkeeper d'un terrain de golf, maraîcher ou particulier, les machines vous aideront à améliorer votre sol, ce qui se traduira par une herbe plus verte et plus saine et qui durera.

<https://earthandturf.com>

La Gamme

MultiSpread™

La gamme MultiSpread d'épandeurs de top dressing est conçue pour durer et épandre à peu près n'importe quelle matière : humide ou sèche

Cette gamme de topdressers peut étaler différents matériaux : sable, compost, copeaux de bois, etc. Cette polyvalence en fait, la machine idéale, pour différents utilisateurs.

<https://earthandturf.com/top-dressing-spreaders/>



TruFlow™

La gamme TruFlow d'épandeurs fonctionne à partir d'une conception simple. Les épandeurs TruFlow™ sont utilisés sur les terrains de sport en gazon, les courts de tennis, les greens de golf et les applications agricoles telles que l'épandage d'agents de séchage dans les poulaillers ou la litière sèche.

Les topdressers TruFlow sont conçus pour fonctionner avec des matières plus sèches et fluides avec des teneurs en humidité allant de 25 à 30 %.

<https://earthandturf.com/commercial-drop-spreaders/>



DriFlo™

La gamme Dri-Flo d'épandeurs a été spécialement conçu pour épandre de la chaux, des semences, des engrais granulaires et toutes autres matières fluides et fines. Ce sont des épandeurs de précision.

<https://earthandturf.com/lime-drop-spreaders-dri-flo-drop-spreaders/>



Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
	MultiSpread™ 45HP Capacité : 130 Litres / 170kg Largeur d'épandage : 76.2 cm Système d'épandage : Grilles alternatives	EA/04500	2 500	61	70	82	97
   	MultiSpread™ 65PT Capacité : 250 Litres ou 430 Litres (avec rehausse) / 454kg Largeur d'épandage : 76.2 cm Système d'épandage : Tapis / par gravité		3 940	121	144	170	209
	Avec attelage Haut BCS 1	EA/65-BCS					
	Avec attelage Bas Tondeuse 2	EA/65-LG					
	Option : Barre d'attelage pour 740BCS 3	EA/65-740	95				
	Option : Rehausse pour compost + 180 Litres	EA/65LMS	390				
	MultiSpread™ 248PT Attelage Bas Capacité : 760 Litres ou 1520 Litres (avec rehausse) / 680 kg Largeur d'épandage : 122 cm Système d'épandage : Tapis / par gravité	EA/248PT	9 600	143	170	209	242
	Option : Rehausse pour compost + 760 Litres	EA/248LMS	970				
	MultiSpread™ 62SP Capacité : 190 Litres / 295kg Largeur d'épandage : 106.7 cm Système d'épandage : Tapis + pulvérisateur rotatif Avancement : Hydrostatique	EA/62SP	11 500	264	302	336	357
	Option : Goulotte de chargement	EA/62LC	250				



Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
 100SP  100SP Spinners	MultiSpread™ 100SP BRUSH Avec goulotte de chargement de série Capacité : 280 Litres ou 510 Litres (avec rehausse) / 454kg Largeur d'épandage : 76.2 cm Système d'épandage : Tapis + brosse rotative Avancement : Hydrostatique	EA/100SPB	14 800	305	345	419	483
	MultiSpread™ 100SP SPINNERS Avec goulotte de chargement de série Capacité : 280 Litres ou 510 Litres (avec rehausse) / 454kg Largeur d'épandage : 76.2 cm Système d'épandage : Tapis + table d'épandage Avancement : Hydrostatique	EA/100SPS	NOUS CONSULTER				
	Option : Rehausse pour compost + 230 Litres 	EA/100LMS	630				
 220 et 220H	MultiSpread™ 220 Entrainement par les roues Capacité : 420 Litres ou 770 Litres (avec rehausse) / 680kg Largeur d'épandage : 152 cm Système d'épandage : Tapis + pulvérisateur rotatif	EA/0220	7 600	290	325	378	426
	MultiSpread™ 220 H Entraînement Hydraulique	EA/0220H	9 100				
	 Option : Kit déflecteurs arrière (permet de régler la largeur)	EA/2AWK	190				
	Option : Goulotte de chargement 	EA/2LC	310				
	 Option : Rehausse pour compost + 350 Litres	EA/2LMS	975				
	Option : Pneu agraire à la place des pneus gazon 	EA/0220/AG	Gratuit				



MultiSpread™

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
 320 et 320H  320V	MultiSpread™ 320 Entraînement par les roues Capacité : 770 Litres ou 1530 Litres (avec rehausse) / 1225kg Largeur d'épandage : 183 cm Système d'épandage : Tapis + pulvérisateur rotatif	EA/0320	11 400	305	345	419	483
	MultiSpread™ 320 H Entraînement Hydraulique	EA/0320H	14 350				
	MultiSpread™ 320 V Entraînement Hydraulique Version « Vineyard » avec tapis de décharge latéral et essieu tandem	EA/0320V	16 100				
	 Option : Kit déflecteurs arrière (permet de régler la largeur)	EA/2AWK	190				
	Option : Goulotte de chargement 	EA/32LC	320				
	 Option : Rehausse pour compost + 760 Litres	EA/32LMS	1 150				
	 Option : Pneu agricole à la place des pneus gazon <i>Pour 320 et 320H</i>	EA/0320/AG	Gratuit				
	Option : pour 320 H Tapis de décharge latéral	EA/0320SC	2 100				
	Option : pour 320H et 320V Extension 25cm du tapis de décharge	EA/0320ESC	590				
	Option : pour 320H et 320V Pulvérisateur rotatif pour 320V et/ou déconnexion rapide du convoyeur latéral	EA/0320B-QD	670				



Stand On Top Dresser

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
	MultiSpread™ 410SP BRUSH Avec goulotte de chargement de série Capacité : 280 Litres / 363kg Largeur d'épandage : 76.2 cm Système d'épandage : Tapis + brosse rotative Avancement : Hydrostatique	EA/410SP	26 400	305	345	419	483
	Option : Rehausse pour compost + 100 Litres	EA/410LMS	290				
  	MultiSpread™ 415SP BRUSH Avec goulotte de chargement de série Capacité : 425 Litres / 680kg Largeur d'épandage : 122 cm Système d'épandage : Tapis + brosse rotative Avancement : Hydrostatique	EA/415SP	40 900	515	546	588	630
	Option : Semoir intégré 85L	EA/415SB	5 120				
	Option : Aérateur intégré	EA/415AR	5 950				

TruFlow™

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
	TruFlow™ 24D Capacité : 80 Litres / 170kg Largeur d'épandage : 61 cm Système d'épandage : Gravité + tambour	EA/024D	1 500	61	70	82	97



TruFlow™

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
	TruFlow™ 36D Capacité : 280 Litres / 544kg Largeur d'épandage : 91 cm Système d'épandage : Gravité + tambour	EA/036D	4 300	121	143	170	209
	TruFlow™ 54D Capacité : 420 Litres / 740kg Largeur d'épandage : 137 cm Système d'épandage : Gravité + tambour	EA/054D	5 300				
	TruFlow™ 54D Terrain synthétique Capacité : 420 Litres / 740kg Largeur d'épandage : 137 cm Système d'épandage : Gravité + tambour	EA/054DS	5 900				

DriFlo™

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
	DriFlo™ 36DF Capacité : 140 Litres / 180kg Largeur d'épandage : 91 cm Système d'épandage : Gravité + agitateur	EA/036DF	3 500	121	143	170	209
	<u>Option :</u> Couvercle 	EA/036-LD	205				
	 <u>Option :</u> Deuxième agitateur	EA/036-2A	540				
	DriFlo™ 48DF Capacité : 198 Litres / 242kg Largeur d'épandage : 122 cm Système d'épandage : Gravité + agitateur	EA/048DF	3 800				
	<u>Option :</u> Couvercle 	EA/048-LD	255				
	 <u>Option :</u> Deuxième agitateur	EA/048-2A	630				
	DriFlo™ 60DF Capacité : 255 Litres / 300kg Largeur d'épandage : 152 cm Système d'épandage : Gravité + agitateur	EA/060DF	4 300	143	170	209	244
	<u>Option :</u> Couvercle 	EA/060-LD	300				
	 <u>Option :</u> Deuxième agitateur	EA/060-2A	840				



Conestoga - Épandeur de fumier

La Marque

Conestoga Manufacturing construit des épandeurs de fumier de qualité. La gamme d'équipement est adaptée pour les petites exploitations agricoles, les maraichers et à l'élevage équin.

Vous pouvez facilement remorquer les épandeurs avec des micros tracteurs, des RTV ou des tracteurs agricoles plus gros.

<https://conestogamanurespreaders.com/>

La Gamme

Ground Drive:

Le CM-25 et le CM-50 sont les deux épandeurs à entraînement par les roues. La puissance requise est 13ch pour le CM-25 et 18ch pour le CM-50.

PTO:

Le reste de la gamme (4 modèles) a un entraînement par prise de force. La puissance requise est:
C-50 - 15ch / C-80 - 18ch / C-125 - 35ch / C-175 - 40ch



La Fabrication

Chaine de tablier:

Les chaînes sont en acier inoxydable, pour une durée de vie allongée.



Sol du tablier:

Le sol est en polyvinyle, pour une résistance au temps et à une utilisation régulière.



Châssis et caisse:

En acier et acier Cor-ten pour la caisse, ce qui rend 4 fois plus résistant à la corrosion.



Les options



Fines Pan:

Bac de récupération, pour utilisation avec matière fine



Raptor lining:

Couche de protection intérieure caisse -> augmente la durabilité



End Gate:

Porte amovible



Dolly Wheel Jack:

Béquille à roue

Cliquer sur la photo de l'option pour visualiser la vidéo correspondante



Top Beater:

Second hérissse

Conestoga - Épandeur de fumier

Ground Drive

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
 	Épandeur à fumier CM-25 Capacité : 736 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Par les roues Puissance requise : 13ch	CM-25GD	8 200	305	345	419	483
	Option : Top Beater Second hérisson 	De série					
	 Option: Endgate Porte manuelle	CM-25/01	552				
	Option: Raptor Lining Couche de protection 	CM-25/02	590				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	CM-25/03	470				
	Option: Dolly Wheel Jack Béquille à roue 	CM-25-50/04	170				
 	Épandeur à fumier CM-50 Capacité : 1420 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Par les roues Puissance requise : 18ch	CM-50GD	9 800	320	362	440	510
	Option : Top Beater Second hérisson 	De série					
	 Option: Endgate Porte manuelle	CM-50/01	570				
	Option: Raptor Lining Couche de protection 	CM-50/02	680				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	CM-50/03	690				
	Option: Dolly Wheel Jack Béquille à roue 	CM-25-50/04	170				



Conestoga - Épandeur de fumier

PTO

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
 	Épandeur à fumier C-50 Capacité : 1420 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Prise de force 540tr/min Puissance requise : 15ch	C-50PTO	10 050	320	362	440	510
	 Option: Endgate Porte hydraulique	C-50PTO/01	980				
	Option: Raptor Lining Couche de protection 	C-50PTO/02	830				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	C-50PTO/03	690				
	Option: Dolly Wheel Jack Béquille à roue 	C-50-80/04	170				
	Option : Top Beater Second hérisson 	C-50PTO/05	980				
 	Épandeur à fumier C-80 Capacité : 2380 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Prise de force 540tr/min Puissance requise : 18ch	C-80PTO	11 800	399	440	510	591
	 Option: Endgate Porte hydraulique	C-80PTO/01	1 140				
	Option: Raptor Lining Couche de protection 	C-80PTO/02	899				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	C-80PTO/03	720				
	Option: Dolly Wheel Jack Béquille à roue 	C-50-80/04	170				
	Option : Top Beater Second hérisson 	C-80PTO/05	1 010				



Conestoga - Épandeur de fumier

PTO

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
 	Épandeur à fumier C-125 Capacité : 3540 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Prise de force 540tr/min Puissance requise : 35ch	C-125PTO	16 400	399	440	510	591
	 Option: Endgate Porte hydraulique	C-125PTO/01	1 620				
	 Option: Raptor Lining Couche de protection	C-125PTO/02	1 125				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	C-125PTO/03	940				
	 Option : Top Beater Second hérisson	C-125PTO/05	1 310				
 	Épandeur à fumier C-175 Capacité : 4960 Litres Hérisson : 12 pales Entrainement : Prise de force 540tr/min Puissance requise : 40ch	C-175PTO	18 600	452	603	626	
	 Option: Endgate Porte hydraulique	C-175PTO/01	1 720				
	 Option: Raptor Lining Couche de protection	C-175PTO/02	1 250				
	 Option: Fines Pan Bac de récupération	C-175PTO/03	1 040				
	 Option : Top Beater Second hérisson	C-175PTO/05	1 370				



La Marque

Mantis ULV® est un fabricant allemand de pulvérisateurs ultra bas volume (Mankar) et de désherbeuses à eau chaude (Biomant).



La Gamme



MANKAR:

Les systèmes MANKAR® sont des appareils de pulvérisation professionnels pour un désherbage écologique et rentable au moyen d'herbicides (ou de mélanges) qui ne requiert pas d'ajout d'eau.

Les systèmes utilisent la technologie ULV (Ultra Bas Volume) permettant la répartition optimale de très faibles quantités d'herbicides avec des gouttelettes de taille homogène.

Profitez des avantages Mankar®

Consommation d'herbicide minimale

Économique et respectueux de l'environnement (jusqu'à 80 % d'herbicide en moins)

Couverture optimale grâce au spectre de gouttelettes défini et étroit

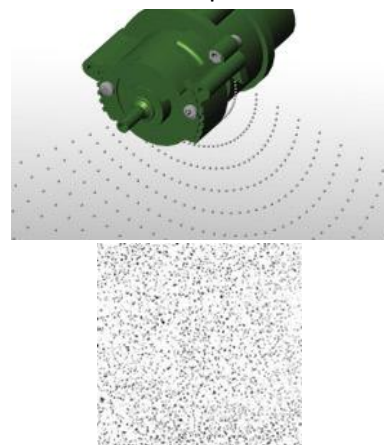
Utilisation particulièrement efficace de la substance active

Faible poids grâce à l'application non diluée

Compactage plus faible du sol, facilité d'utilisation

Gain de temps

Application non diluée d'herbicide. Plus besoin de préparer de mélange, plus besoin d'eau



BIOMANT:

Les systèmes BIOMANT sont des appareils de désherbage eau chaude pour un désherbage alternatif.

La technologie BIOMANT

L'eau chaude (99.5°C) est pulvérisée sur les plantes. De ce fait, la structure cellulaire de la plante est détruite et la partie supérieure meurt. Des traitements répétés l'affaibliront tellement, que la plante en meurt complètement. L'eau chaude peut être pulvérisée au moyen d'une lance de pulvérisation, d'un chariot ou des caches de pulvérisation flexibles.

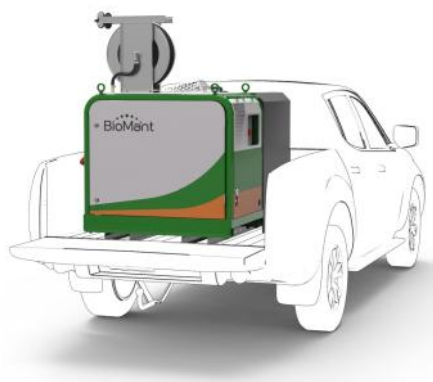


Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT
	MANKAR-HQ 45 Largeur de pulvérisation : 15-45 cm réglable en continu Nombre de buse : 1 Dosage : force de gravité/soupape de dosage Capacité du réservoir : 1 l Surface couverte : jusqu'à 1 ha Poids : 2,4 kg Capacité de la batterie : 8 h	ULV/001	1 095	23
	MANKAR-HQ R 35 (BIOCONTRÔLE) Largeur de pulvérisation : 35 cm Nombre de buse : 1 Dosage : force de gravité/soupape de dosage Capacité du réservoir : 1 l Surface couverte : jusqu'à 1 ha* Poids : 2,4 kg Capacité de la batterie : 8 h *avec option ULV/008/A	ULV/008	1 130	23
	Option : Réservoir à dos de 10L Avec sangle et tuyaux de connexion	ULV/008/A	155	
	MANKAR-ONE 45 Nombre de buse : 1 Dosage : Pompe entraînée par roue Capacité du réservoir : 1 litre Surface couverte : jusqu'à 1 ha Capacité de la batterie : 16 h Largeur de pulvérisation : 45 cm Poids : 22,5 kg	ULV/004	4 200	54
	MANKAR-ONE S 25 FLEX Nombre de buse : 1 Dosage : Pompe entraînée par roue Capacité du réservoir : 1 litre Surface couverte : jusqu'à 1 ha Capacité de la batterie : 16 h Largeur de pulvérisation : 15 - 25 cm Largeur déployée : max. 50 cm par bras Poids : 22,5 kg	ULV/006	4 350	54



MANKAR

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT
	MANKAR-ONE S 40 FLEX Nombre de buse : 1 Dosage : Pompe entraînée par roue Capacité du réservoir : 1 litre Surface couverte : jusqu'à 1 ha Capacité de la batterie : 16 h Largeur de pulvérisation : 25 - 40 cm Largeur déployée : max. 50 cm par bras Poids : 22,5 kg	ULV/007	4 380	54
	MANKAR-TWO 50 FLEX Nombre de buses : 2 Dosage : Pompe entraînée par roue Capacité du réservoir : 1 litre Surface couverte : jusqu'à 1 ha Capacité de la batterie : 8 h Largeur de pulvérisation : 30-50 cm Poids : 24 kg	ULV/005	4 960	66
	VARIMANT ONE S/R 35 FLEX (BIOCONTRÔLE) Nombre de buse : 1 Dosage : Pompe électrique + boîtier contrôle Capacité du réservoir : 20 litres Surface couverte : jusqu'à 6 ha Largeur de pulvérisation : 35 cm Largeur de travail : max. 130 cm Poids : 45 kg	ULV/009	7 600	*
	VARIMANT TWO S/R 35 FLEX (BIOCONTRÔLE) No Nombre de buses : 2 Dosage : Pompe électrique + boîtier contrôle Capacité du réservoir : 20 litres Surface couverte : jusqu'à 6 ha Largeur de pulvérisation : 2 x 35 cm Largeur de travail : max. 180 - 260 cm Poids : 55 kg	ULV/010	8 400	*

* ZONE 1 : 64 / ZONE 2 : 90 / ZONE 3 : 107 / ZONE 4 : 120 (prix HT)

Autres modèles sur demande

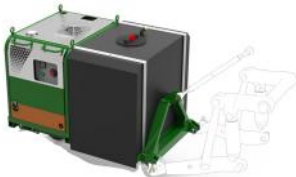


BIOMANT

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
BIOMANT MINI							
	BIOMANT MINI (230v) <i>Désherbeuse eau chaude sur secteur</i> <i>+ Nettoyeur HP eau chaude</i> <i>Alimentation 230V</i> <i>Pompe 8l/min</i> <i>Chaudière 230 Volts</i> <i>Régulation thermique électronique</i> <i>Réservoir gasoil 16 litres</i> <i>Doseur anti-calcaire automatique</i> <i>Thermostat réglable</i> <i>10 m de tuyau</i> <i>Lance HP</i> <i>Lance de désherbage</i> Surface couverte : jusqu'à 1000m²/h Poids : 98 kg	BIOMANT /MINI	5 100	75	92	105	124
BIOMANT COMPACT							
	BIOMANT COMPACT BE <i>Désherbeuse eau chaude Thermique</i> <i>+ Nettoyeur HP eau chaude</i> <i>Moteur essence thermique Honda</i> <i>Réservoir essence 3.6 litres</i> <i>Générateur de courant 12V</i> <i>Pompe 15l/min</i> <i>Chaudière 12 Volts</i> <i>Régulation thermique électronique</i> <i>Réservoir gasoil 25 litres</i> <i>Doseur anti-calcaire automatique</i> <i>Thermostat réglable</i> <i>Machine livrée avec bidon de 5L d'anti-calcaire</i> <i>Enrouleur et lances en option</i> Surface couverte : jusqu'à 1250m²/h Poids : 225 kg	BIOMANT /COMPACT/BE	13 500	86	110	157	233
OPTIONS 	KIT 4 ROUES POUR BIOMANT COMPACT - 2 roues avant pivotantes - 2 grandes roues arrière * option possible sans cuve de 500L	BIOMANT /4WHEEL	450				



BIOMANT

Illustration	Type	Code Pro-duit	Prix HT	Port HT par zone			
				1	2	3	4
BIOMANT COMPACT (suite)							
OPTIONS		CUVE 500L POUR BIOMANT COM-PACT <i>Réservoir 500L avec châssis SKID</i>	BIOMANT /TANK/500	4 320	+ 110		
		ATTELAGE 3 POINTS POUR BIOMANT COMPACT	BIOMANT/ 3POINT	1 970			
		SET DE ROUES POUR BIOMANT COM-PACT <i>Kit de 2 roues arrière pour attelage 3 points</i>	BIOMANT/ 2WHEEL/3P	1 510			
		CHAROT ELECTRIQUE POUR BIO-MANT COMPACT	BIOMANT/ ELEC/CAR	SUR DEMANDE			

BIOMANT FLEX

	BIOMANT FLEX 24D <i>Désherbeuse eau chaude sur batteries</i> <i>Cuve 500 litres, couvercle à vis</i> <i>Batterie 24 Volts, autonomie 8 h</i> <i>Chargeur 230 volts intégré dans la ma- chine</i> <i>Pompe 24 Volts, 15l/min</i> <i>Chaudière 24 Volts</i> <i>Régulation thermique électronique</i> <i>Réservoir gasoil 65 litres</i> <i>Doseur anti-calcaire automatique</i> <i>Gestionnaire Tactile</i> <i>Enrouleur et lances en option</i> <i>Machine livrée avec bidon de 5L d'anti- calcaire</i> Surface couverte : jusqu'à 1750m²/h Poids : 490 kg	BIOMANT/ FLEX	39 950	198	220	275	352



MANTIS ULV

S = Série

O = Oui

N = Non

BIOMANT

Illustration		Type	Code Pro-duit	Prix HT	Adaptable sur		
					MINI	COMPACT	FLEX
ACCESSOIRES BIOMANT							
TUYAUX / ENROULEUR		TUYAU EAU CHAUDE 10 M	BIOMANT/ F10	230	S	O	O
		TUYAU EAU CHAUDE 20 M	BIOMANT/ F20	410	O	O	O
		DÉVIDOIR AUTOMATIQUE ÉQUIPÉ DE 10 M DE FLEXIBLE	BIOMANT/ ENR/10	1 260	N	O	O
		DÉVIDOIR AUTOMATIQUE ÉQUIPÉ DE 20 M DE FLEXIBLE	BIOMANT/ ENR/20	1 400	N	O	O
LANCES		PISTOLET POUR BIOMANT	BIOMANT/ SP/GUN	160	O	O	O
		SET DE LANCES HP + DÉSHERBAGE <i>1 Pistolet avec poignée isolée</i> <i>1 lance Haute pression</i> <i>1 lance Douchette BP pour désherbage</i>	BIOMANT/ LC/SET1	490	S	O	N
		SET DE LANCES HP + RAMPE <i>1 Pistolet avec poignée isolée</i> <i>1 lance Haute pression</i> <i>1 lance rampe 150mm BP pour désherbage</i>	BIOMANT/ LC/SET2	490	O	O	N
		LANCE DÉSHERBAGE DOUCHE	BIOMANT/ LC/DC	195	O	O	O
		LANCE DÉSHERBAGE RAMPE 150mm	BIOMANT/ LC/150	220	O	O	O
		CHARIOT DESHERBAGE <i>Rampe de 50 cm équipée de 2 roues</i>	BIOMANT/ LC/500	490	O	O	O
		LANCE HP ROTAJET	BIOMANT/ ROTAJET	225	O	O	N
		SET DE CLIPS POUR LANCE <i>Kit de 2 Clips pour fixer une lance</i>	BIOMANT/ CLIPS	32	N	O	O



La Marque

Depuis 1955, TIFONE est synonyme de qualité dans le développement et la production de pulvérisateurs atomiseurs. Le meilleur équipement de pulvérisation pour la lutte antivectorielle, la défense et les soins de l'environnement et des espaces verts.

La large gamme comprend différents modèles de pulvérisateurs atomiseurs de désinfection et désinsectisation, avec de nombreuses options qui font de TIFONE Ambiente le choix idéal pour satisfaire tous les besoins de traitement possible de tous les opérateurs du secteur.

La Gamme

Ligne iCAT

Modèle entrée de gamme pour montage sur camionnette, avec charge utile à partir de 550 kg.



Ligne Citizen

Silencieux, compact et puissant. Portée jusqu' à 35 m.

La version 300 L peut également être installée sur petit pick-up, véhicules à trois roues et autres.



Ligne City

Le meilleur équipement de pulvérisation pour la lutte antiparasitaire professionnelle et la lutte anti vectorielle. City est un véritable concentré de technologie (meilleure visibilité et meilleur équilibre du poids sur le véhicule).



Ligne eCitizen

eCitizen est simple, intuitif, moderne, silencieux, équipé d'un émetteur wifi il peut être contrôler avec les smartphones fournis en standard. Ces qualités en font une machine adaptée pour la lutte antiparasitaire, en privé ou public.

Ligne Citizen Big

Grande puissance, grands travaux. Pulvérisateurs haute performance pour la désinfestation. Convient pour le montage sur tout camion de capacité approprié.



Ligne Stone

Idéal pour la puissance, la portée et l'autonomie. Moteur "Stage V" à émissions réduites.



Stone CITY est idéal pour l'installation sur des camionnettes et pour des traitements quotidiens où une large couverture est nécessaire.

Stone BIG est idéal pour les traitements sur de grands espaces et garantit une grande autonomie.



Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT Usine
I CAT				
	I CAT BK13-300L Moteur : Rato EHR420, 1cyl 13cv essence (refroidi par air) Capacité : 315 Litres Pompe : 43l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 15 / 18m Enrouleur 50m avec lance mitrailleuse Dimensions Lo x La x H (cm) : 120 x 85 x 113/150 Poids à vide : 245kg	TIF/ICAT	17 240	834
	I CAT BK13-300L Moteur : Honda GX390, 1cyl 13cv essence	TIF/ICAT/ HONDA	20 250	
CITIZEN				
	CITIZEN 38 300L (BK34) Moteur : 2cyl 38cv <u>essence</u> (refroidi par air) Capacité : 300 Litres Pompe : 43l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 25 / 30m Dimensions Lo x La x H (cm) : 123 x 85 x 163 Poids à vide : 314 kg	TIF/CITIZEN38	27 240	834
	CITIZEN 36 300L (DL36) Moteur : 4cyl 27cv <u>Diesel</u> (refroidi par eau) Capacité : 300 Litres Pompe : 54l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 22 / 25m Dimensions Lo x La x H (cm) : 140 x 85 x 163 Poids à vide : 350kg De série : Poignée avec Wireless Control	TIF/CITIZEN36	38 500	
	Option 400 L (à la place de 300 L)		320	
	Option 500 L (à la place de 300 L)		740	
	Option enrouleur manuel 50m Avec 50m de tuyau + lance mitrailleuse	TIF/ENR50	2 250	
	Option enrouleur manuel 100m Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse	TIF/ENR100	2 790	
	Option enrouleur électrique 50m Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse	TIF/ENR50/ ELEC	4 390	
	Option enrouleur électrique 100m Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse	TIF/ENR100/ ELEC	5 090	
	Option fonction de pulvérisation « va et vient » automatique Avec angle actif programmable	TIF/AUTO	1 690	

TIFONE

Illustration	Type	Code Produit	Prix HT	Port HT Usine
CITY				
	CITY 38 460L (38B) Moteur : 2cyl 38cv essence (refroidi par air) Capacité : 460 Litres Pompe : 43l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 25 / 30m Dimensions Lo x La x H (cm) : 137 x 101B-137H x 145 Poids à vide : 405 kg	TIF/CITY38	30 550	834
	CITY 36 460L (36D) Moteur : 4cyl 36cv Diesel (refroidi par eau) Capacité : 460 Litres Pompe : 54l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 25 / 30m Dimensions Lo x La x H (cm) : 137 x 101B-137H x 145 Poids à vide : 441 kg De série : Poignée avec Wireless Control	TIF/CITY36	43 299	
	Option enrouleur manuel 50m <i>Avec 50m de tuyau + lance mitrailleuse</i>	TIF/ENR50	2 250	
	Option enrouleur manuel 100m <i>Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse</i>	TIF/ENR100	2 790	
	Option enrouleur électrique 50m <i>Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse</i>	TIF/ENR50/ELEC	4 390	
	Option enrouleur électrique 100m <i>Avec 100m de tuyau + lance mitrailleuse</i>	TIF/ENR100/ELEC	5 090	
	Option fonction de pulvérisation « va et vient » automatique <i>Avec angle actif programmable</i>	TIF/AUTO	1 690	
eCITIZEN				
	eCITIZEN 300L Moteur : Double moteur électrique Capacité : 300 Litres Pompe : 43l/min 40 bars Canon : Flexigun Omnidirectionnel Portée : 20 / 25m Dimensions Lo x La x H (cm) : 120 x 85 x 150 Poids à vide : 418 kg De série : Enrouleur à main 50m avec lance mitrailleuse + fonction va et vient automatique + téléphone IP68	TIF/ECITIZEN	75 190	834

La proximité d'un réseau national à votre service

A. Blanche
06 20 66 89 79
blanche.alan@gmail.com

F. Crépin
06 16 91 89 14
f.crepin@datagreen.fr

M. Fraigneau
06 60 26 16 02
fraigneau.maxime@gmail.com

T. Fruhauff
06 13 62 92 43
thomas.sapag@outlook.fr

USINE & EXPORT
02 37 31 00 10
cornu@cornu-sas.com

JF. Carret
06 75 51 04 42
jean-francois.carret@wanadoo.fr

J. Kehrer
06 50 93 09 95
jkehrer57@gmail.com

E. Bourguignon
06 08 06 95 05
ac.bourguignon@wanadoo.fr

N. Rieussec
06 14 03 81 84
E. Ségur
06 26 54 04 88
nicolas.rieussec.distribution@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 Application et opposabilité des conditions de vente

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de régir les relations contractuelles entre la SAS des Pulvérisateurs André Cornu et ses clients dans le cadre de son activité professionnelle. Toute commande de marchandises implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, sauf négociation de conditions particulières par notre société. Ces conditions générales s'appliquent à toute offre et vente de matériels ou de marchandises neuves ou d'occasion.

Article 2 – Prise de commande et modification de commande

Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Le vendeur n'est lié par les commandes prises par ses représentants ou employés que sous réserve d'une confirmation écrite et signée. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur. Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant expédition des produits. Si le vendeur, n'accepte pas la modification ou la résolution, les acomptes versés ne pourront être restitués qu'en valeur marchandises. En cas de commande spéciale, pour du matériel non référencé chez nous, aucun échange ne sera accepté.

Article 3 Livraison – modalités, délais et risques

Le matériel, les accessoires et les pièces détachées sont livrables départ usine Gallardon. Le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment une modification qu'il juge utile à ses produits et, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Il se réserve le droit de modifier sans avis préalable les produits définis dans ses prospectus et catalogue. La livraison est effectuée soit par la remise directe du produit à l'acquéreur, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux du vendeur. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction de la date de livraison prévue études disponibilités. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Les dépassements des délais de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts, à retenue ni à annulation des commandes en cours. Tout retard de livraison du fait de circonstances indépendantes de la volonté de la SAS CORNU ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité de SAS CORNU ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard. La SAS CORNU est dégagée de plein droit de toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événement tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition, incendie, inondation, accident d'outillage ou retard dans les transports ou autre cause amenant un chômage partiel ou total pour SAS CORNU ou ses fournisseurs. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause. Les commandes sont livrables en port payé récupéré sur la facture. Le transfert des risques a lieu dès la remise du matériel à l'acheteur. Les transporteurs étant responsables, il appartient au destinataire, en cas d'avarie ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les 3 jours qui suivent la réception des marchandises.

Article 4 Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré ou produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de la livraison des produits. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Passé le délai de huit jours, toute réclamation de quelque nature que ce soit sera considérée comme irrecevable.

Article 5 Retour modalités et conséquences

Aucun retour de produits ne sera accepté à défaut d'accord express et préalable de SAS CORNU qui devra être informée de la demande de retour du client dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à compter de la livraison. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés dûment constatés par le vendeur dans les conditions prévus à l'article 4, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit des produits à l'exclusion de toute indemnité ou dommages –intérêts

Article 6 Garantie, Etendue, Exclusion

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pour une durée de un an à compter de la date de livraison, conformément au bon de livraison joint aux envois. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La présentation du certificat de garantie sera obligatoire lorsque la garantie sera exigée. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant au vendeur sera le remplacement des pièces défectueuses, les frais de main d'œuvre resteront à la charge de l'acheteur. Tout produit appelé à bénéficier de la garantie doit en effet être, au préalable, soumis au service après-vente du vendeur dont l'accord est indispensable pour tout remplacement. Les frais éventuels sont à la charge de l'acheteur. Les défauts et détériorations provoqués par une modification du produit non prévue ni spécifiée par le vendeur sont exclus de la garantie. La garantie est également exclue pour les incidents relevant de l'usure normale du matériel, de la détérioration ou d'accident provenant de la négligence, du défaut de surveillance ou d'entretien ou d'utilisation défectueuse et anormale du matériel. De même, la garantie ne jouera pas pour les vices apparents dont l'acquéreur devra se prévaloir dans les conditions de l'article 4. Pour ce qui est de l'utilisation du matériel, l'utilisateur doit être en conformité avec le code de la route. Conformément au code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil. Les organes et les accessoires qui ne sont pas de notre fabrication sont couverts par la garantie des fabricants respectifs après l'expertise. Les conditions de garantie sont à consulter dans le carnet de garantie.

Article 7 Prix et Facturation

Les produits sont facturés au tarif en vigueur au moment de la passation de commande. Une facture est établie pour chaque livraison. Le transport des produits commandés s'entend port payé récupérable sur la facture. Une facturation minimum de 15 € HT net est fixée pour toute commande. Le port ne rentre pas dans ce minimum. Toute commande dont le montant sera inférieur à 15 € HT donnera lieu à la facturation d'un complément afin d'atteindre ces 15 € HT net (hors frais de port) Nos factures sont payables au siège de la SAS CORNU à Gallardon, nos traites en acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause.

Article 8 Paiement et modalités

Les conditions de paiement sont les suivantes : paiement à 30 jours fin de mois de livraison. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

Article 9 Paiement et retard ou défaut

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de plein droit et sans mise en demeure des pénalités d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. En outre en cas de recouvrement, l'indemnité forfaitaire à régler à la SAS CORNU est de 40 €. Si ces frais de recouvrement (notamment huissier, avocat) sont supérieurs à 40 €, ils pourront sur présentation des justificatifs être facturés au montant réel par la SAS CORNU au client. En cas de non-paiement 48 h après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur, qui pourra réclamer en référé, la restitution des produits sans préjudice de tout dommage et intérêt. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que le paiement soit échu ou non. Au cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette sans mise en demeure. Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause deviendront immédiatement exigibles si le vendeur n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels. Aucun paiement ne pourra être refusé ou différé sous prétexte d'une contestation quelconque entre l'acheteur et le vendeur notamment au sujet de l'application des clauses de garantie.

Article 10 Paiement – exigences de garantie ou règlement

Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traite payable à vue, avant l'exécution des commandes reçues. Ce sera notamment le cas si une modification dans la capacité de son débiteur, dans son activité professionnelle, dans la personne des dirigeants ou dans la forme de sa société, ou si une cession, location mise en nantissement ou apports de fonds de commerce a un effet défavorable sur le crédit de l'acheteur.

Article 11 Réserve de propriété

Conformément à la loi du 12 mai 1980, les marchandises objet du présent contrat sont vendues avec une clause subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix en principal et accessoires. Il est toutefois entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation à payer ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la créance origininaire du vendeur sur l'acheteur subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de propriété jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement payé. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle dès la délivrance (cf. Art. 3) des marchandises, au transfert de l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. L'acheteur devra souscrire une assurance garantissant les risques nés à compter de la délivrance des marchandises. Tant que le prix n'aura pas été totalement payé, l'acheteur devra individualiser les marchandises livrées au titre du présent contrat. Les matériels en stock sont présumés être ceux impayés. En cas de saisie-arrest ou toute autre intervention d'un tiers sur les marchandises, l'acheteur devra impérativement en informer le vendeur sans délai afin que celui-ci puisse s'y opposer et préserver ses droits. L'acquéreur s'interdit en outre de donner en gage ou de céder à titre de garantie la propriété des marchandises. L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises objet du présent contrat. Toutefois, il s'oblige, en cas de revente alors que le prix restant dû au vendeur ou à informer les sous-acquéreurs des dites machines, qu'elles sont grevées d'une clause de réserve de propriété et à avertir le vendeur de cette cession afin qu'il puisse préserver ses droits, et le cas échéant ; exercer une revendication sur le prix de revente à l'égard du sous acquéreur.

Article 12 Clause attributive de juridiction

Seront seuls compétents, en cas de litige de tout autre nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les tribunaux de commerce de Chartres (28), à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de réfère, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quelque soient le mode et les modalités de paiement. Nos dispositions ou l'acceptation du règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à la clause attributive de juridiction. Toute clause contraire apposée par un contractant à un écrit nous est inopposable si elle n'a pas été acceptée formellement et par écrit par nous.

Article 13 Droit applicable

Toute question relative aux présentes conditions générales de vente ainsi qu'aux ventes qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les précédentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi française à l'exclusion de tout autre droit, et à titre supplétif, par la convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises.

Article 14 Tarif

Le présent tarif annule et remplace les précédents.



Concepteur pour l'environnement

12 ZA Croix St Mathieu – 28320 GALLARDON – France

Tel : 02 37 31 00 10

Courriel : cornu@cornu-sas.com

Site : <https://www.cornu-sas.com/>